

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COLLECTIF EN DATE DU 23.02.26

Projet controversé d'élevage de primates destinés à l'expérimentation : le CNRS ignore les recommandations du garant du débat public et de son propre comité d'éthique

C'est à n'y rien comprendre. Le 16 février 2026, le CNRS annonce la poursuite du projet d'extension de son élevage de primates non humains sur la commune du Rousset près de Marseille, faisant fi tant des recommandations du garant du débat public que de celles de son propre Comité d'éthique.

Ce projet de plus de **30 millions d'euros** financé dans le cadre du programme France 2030 a pour objet d'héberger **1800 primates** afin d'en « produire » 250 à 300 chaque année, destinés à être vendus à des laboratoires de recherche publics français. Il a donné lieu à une concertation publique à l'automne 2025 et à la rédaction d'un rapport par le garant du débat public publié le 16 décembre ainsi qu'à un avis du comité d'éthique du CNRS (le Comets), saisi par le président du CNRS sur la question de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques, publié le 27 janvier.

Les porteurs du projet (délégation Provence – Corse du CNRS) ont confirmé dans [leur réponse du 16 février](#) leur volonté de poursuivre le projet, **évacuant totalement l'avis des citoyen(ne)s** largement opposé(e)s au projet, relayé par le garant du débat public, les recommandations de celui-ci, de même que les conditions préalables posées par le Comets.

On note que [l'avis du Comets](#) mentionne les « tensions croissantes entre et au sein de certaines communautés » du CNRS et les « **logiques d'intimidation institutionnelle** à l'encontre de ceux qui s'interrogent sur le sujet ou questionnent les pratiques scientifiques en vigueur ». Une membre du Comets, directrice de recherche, va même jusqu'à exprimer une « **position divergente** » en s'opposant au projet. C'est une première, qui révèle de réelles **dissensions au sein même de l'organisme**.

[Le bilan](#) réalisé par le garant de la concertation publique comporte cinq recommandations en faveur de la transparence et de la poursuite **des échanges avec le public**. À cela, le CNRS préfère la « communication » et la « pédagogie », **excluant de fait toute voix dissidente**.

Les associations signataires de ce communiqué demandent **que le CNRS prenne en compte l'ensemble des recommandations du garant et du Comets, notamment en ouvrant un processus de concertation publique continue et en engageant « l'instruction scientifique collective contradictoire » proposée par le Comets. Dans l'attente de cette expertise, elles demandent que le projet soit suspendu.**

Roland Cash (Transcience)
transcience@orange.fr
06 07 94 45 86

Nicolas Marty (Observatoire de l'Expérimentation Animale)
contact@oxanimale.fr
07 69 40 86 56

Plus d'informations sur le projet et les associations : consulter le dossier de presse.